

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 40 (1895)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Actes officiels

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Les mémoires doivent être remis, jusqu'au 31 juillet 1895, au Président du Comité de la Section vaudoise, sous pli cacheté et muni d'une devise. Il devra y être joint une enveloppe renfermant le nom de l'auteur et portant en suscription la même devise que le travail.

---

## ACTES OFFICIELS

### TRANSFERTS DE COMMANDEMENTS, MUTATIONS

*(Fin.)*

#### V. GÉNIE.

M. von Tscharnier, Louis, lieutenant-colonel, à Berne, de l'état-major général; à disposition.

M. Diethelm, Charles, lieutenant-colonel, à Winterthur, commandant du bataillon du génie n° 8; à disposition.

M. Celer, Oscar, major, à Aarau, commandant du bataillon du génie n° 5 à l'avenir commandant du demi-bataillon du génie n° 5.

M. Lutstorf, Otto, major, à Berne, commandant du bataillon du génie n° 4; à l'avenir commandant du demi-bataillon du génie n° 4.

M. Grosjean, Sigismond, major, à Schönenberg, commandant du bataillon du génie n° 3; à l'avenir commandant du demi-bataillon du génie n° 3.

M. Gautier, Raoul, major, à Genève, commandant du bataillon du génie n° 2; à l'avenir commandant du demi-bataillon du génie n° 2.

M. Lauffer, Louis, major, à Zurich, commandant du bataillon du génie n° 6; à l'avenir commandant du demi-bataillon du génie n° 6.

M. Bourgeois, Conrad, major, à Zurich, commandant du bataillon du génie n° 1; à l'avenir commandant du demi-bataillon du génie n° 1.

M. Wehrlin, Robert, major, à Bischoffszel, commandant du bataillon du génie n° 7; à l'avenir à disposition.

M. Hoffman, Rodolphe, major, à Mulhouse (Alsace), à disposition; à l'avenir commandant du demi-bataillon du génie n° 7.

M. Segesser, Paul, major, à Lucerne, commandant du 14<sup>me</sup> régiment d'infanterie de landwehr; à l'avenir dans le génie du Gothard.

M. Schott, Robert, major, à Berne, commandant de la compagnie de sapeurs n° 3; à l'avenir commandant du demi-bataillon du génie n° 8.

M. Ulrich, Paul, major, à Zurich, à disposition; à l'avenir commandant de la 2<sup>me</sup> section de ponts d'ordonnance de landwehr.

M. Küenzi, Ernest, major, à Berne, bataillon du génie n° 4; à l'avenir commandant de la 1<sup>re</sup> section de ponts d'ordonnance de landwehr.

M. von Stürler, Louis, major, à Berne, commandant de la 2<sup>me</sup> compagnie de pontonniers; à l'avenir à disposition.

#### VI. TROUPES SANITAIRES.

M. Kummer, Jacques, colonel, à Aarwangen, médecin du IV<sup>me</sup> corps d'armée; à l'avenir à disposition.

M. Massini, Rodolphe, colonel, à Bâle, médecin du I<sup>er</sup> corps d'armée; à l'avenir médecin du IV<sup>me</sup> corps d'armée.

M. Neiss, Edouard, colonel, à Payerne, médecin de la 1<sup>re</sup> division; à l'avenir médecin du I<sup>er</sup> corps d'armée.

M. Kohler, Alfred, lieutenant-colonel, à Cery, commandant du lazaret de campagne n° 1; à l'avenir médecin de la 1<sup>re</sup> division.

M. Mürset, Alfred, lieutenant-colonel, à Berne, médecin de la V<sup>me</sup> brigade d'infanterie; à l'avenir à disposition.

M. Morin, Fritz, major, à Colombier, commandant du lazaret de campagne n° II; à l'avenir médecin de la IV<sup>me</sup> brigade d'infanterie.

M. Gaudard, Ernest, major, à Vevey, médecin de la II<sup>me</sup> brigade d'infanterie; à l'avenir médecin du lazaret de campagne n° 1.

M. Wäber, Fritz, major, à Bière, médecin du bataillon de fusiliers n° 29; à l'avenir médecin de la V<sup>me</sup> brigade d'infanterie.

M. de Montmollin, Georges, major, à Neuchâtel, médecin de l'ambulance n° 7; à l'avenir médecin du lazaret de campagne n° II.

M. Keser, Samuel, major, à Genève, médecin de l'ambulance n° 2; à l'avenir médecin de la II<sup>me</sup> brigade d'infanterie.

#### VII. TROUPES D'ADMINISTRATION.

M. Olbrecht, Jacques, colonel, à Thoune, actuellement de l'état-major, de l'armée; à disposition.

M. Virieux, Ferdinand, lieutenant-colonel, à Lausanne, actuellement dans le service des subsistances du I<sup>er</sup> corps d'armée; à disposition.

M. Hertenstein, Frédéric, lieutenant-colonel, à Zurich, commandant de la compagnie de landwehr n° 5 d'administration; à disposition.

M. Isoz, Francis, lieutenant-colonel, à Lausanne, commandant de la compagnie de landwehr n° 2 d'administration; à l'avenir commandant du service des subsistances du I<sup>er</sup> corps d'armée.

M. Mayor, Auguste, major, à Vevey, dans la 1<sup>re</sup> brigade d'artillerie; à l'avenir dans l'état-major de l'armée.

M. Winiger, Joseph, major, à Lucerne, à disposition; à l'avenir dans l'état-major de l'armée.

M. Breithaupt, Marc, major, à Genève, de la II<sup>me</sup> brigade d'artillerie; à disposition.

M. Schirmer, Paul, major, à St-Gall, de la VII<sup>me</sup> brigade d'artillerie; à disposition.

M. Zweifel, Nicolas, major, à Sirnach, de la IV<sup>me</sup> brigade d'artillerie; à disposition.

M. Mugglin, Léo, major, à Berne, III<sup>me</sup> brigade d'artillerie; à disposition.

M. Hartmann, Adolphe, major, à Gerlafingen, IV<sup>me</sup> régiment de cavalerie; à l'avenir dans l'état-major de l'armée.

M. Kaufmann, Jacques, major, à Winterthur, VI<sup>me</sup> brigade d'artillerie; à l'avenir dans l'état-major de l'armée.

M. Egli, Werner, major, à Bauma, 22<sup>me</sup> régiment d'infanterie d'élite, à disposition.

M. Messerli, Fritz, major, à Berne, 12<sup>me</sup> régiment d'infanterie d'élite; à l'avenir dans le service territorial.

M. Aebi, Alfred, major, à Bienne, II<sup>me</sup> régiment de cavalerie du landsturm; à l'avenir dans le service des étapes.

M. Steiner, Alfred, capitaine, à Bienne, bataillon de fusiliers n° 25; à disposition.

M. Bürgi, Auguste, capitaine, à Thoune, adjudant du service des subsistances; à disposition.

M. Huber, Henri, capitaine, à Berne, non incorporé; à l'avenir dans le service territorial.

M. Sacc, Henri, capitaine à Genève, non incorporé; à l'avenir dans le service territorial.

M. Trabold, Emile, capitaine, à Genève, bataillon de fusiliers n° 2 du landsturm; à l'avenir dans le service territorial.

M. Frei, Alphonse, premier-lieutenant, à Berne, compagnie des troupes d'administration n° 4; à disposition.

M. Röthlisberger, Arnold, premier-lieutenant, à Thoune, bataillon n° 40; à disposition.

M. Flury, Otto, premier-lieutenant, à Berne, non incorporé; à l'avenir dans le service territorial.

M. Brugger, Henri, premier-lieutenant, à Kreuzlingen, non incorporé; à l'avenir dans le service des étapes.

#### VIII. SERVICE TERRITORIAL.

M. Coutau, Sigismond, colonel d'infanterie, à Genève, commandant du dépôt de troupes d'infanterie n° 1; à l'avenir commandant des fortifications de Saint-Maurice.

M. de Crousaz, William, colonel d'infanterie, à Lausanne, commandant du dépôt de troupes d'infanterie n° 4; à l'avenir commandant du dépôt de troupes d'infanterie n° 2.

M. Walther, Albert, colonel d'infanterie, à Berne, commandant du dépôt

de troupes d'infanterie n° 2; à l'avenir commandant du dépôt de troupes d'infanterie n° 1.

M. Hungerbühler, Hugo, colonel d'infanterie, à Straubenzell, commandant de la XIII<sup>me</sup> brigade d'infanterie d'élite; à l'avenir commandant du dépôt de troupes d'infanterie n° 4.

M. Pictet, Auguste, colonel d'infanterie, à Genève, commandant du I<sup>er</sup> arrondissement territorial; à disposition.

M. von Elgger, Charles, colonel d'infanterie, à Lucerne, commandant du IX<sup>me</sup> arrondissement territorial; à disposition.

M. de St-Georges, William, colonel d'infanterie, à Genève, de l'état-major général; à l'avenir commandant du I<sup>er</sup> arrondissement territorial.

M. Rott, Alfred, colonel d'infanterie, à Berne, à disposition; à l'avenir remplaçant du commandant du dépôt de troupes d'infanterie n° 2.

M. Pestalozzi, Emile, colonel d'infanterie, à Zurich, de l'état-major général; à l'avenir commandant du IX<sup>me</sup> arrondissement territorial,

M. Denz, Théodore, lieutenant-colonel d'infanterie, à Colombier, actuellement remplaçant du commandant du dépôt de troupes d'infanterie n° 2; à l'avenir remplaçant du commandant du dépôt de troupes d'infanterie n° 1.

M. von Moos, Paul, major d'infanterie, à Sachseln, actuellement à disposition; à l'avenir chef d'état-major du commandant du IV<sup>me</sup> arrondissement territorial.

M. Hartmann, Edouard, major d'artillerie, à Neuchâtel, actuellement à disposition; à l'avenir 1<sup>er</sup> adjudant du commandant du I<sup>er</sup> arrondissement territorial.

M. Holinger, Edouard, major d'artillerie, à Liestal, chef d'état-major du V<sup>me</sup> arrondissement territorial; à disposition.

M. Honegger, Robert, major d'artillerie, à Zurich, de l'état-major général; à l'avenir chef d'état-major du commandant du V<sup>me</sup> arrondissement territorial.

M. Messerli, Fritz, major d'administration, à Berne, actuellement attaché au 12<sup>me</sup> régiment d'infanterie; à l'avenir officier d'administration du commandant du IV<sup>me</sup> arrondissement territorial.

M. Weber, Charles, capitaine d'infanterie, à Zurich, bataillon de fusiliers n° 65 de landwehr; à l'avenir II<sup>me</sup> adjudant du commandant du IX<sup>me</sup> arrondissement territorial.

M. Näf, Charles, capitaine des troupes sanitaires, à Lucerne, actuellement dans le landsturm; à l'avenir attaché au dépôt de troupes d'artillerie de position.

M. Schreiber, Charles, capitaine dans les troupes d'administration, à Rigistaffel, actuellement attaché au dépôt de troupes d'infanterie n° 3; à l'avenir à la disposition du canton.

M. Gloor, Auguste, capitaine d'administration, à Berne, actuellement

attaché au dépôt de troupes d'artillerie de campagne; à l'avenir à la disposition du canton.

M. Huber, Henri, capitaine d'administration, à Berne, actuellement à disposition; à l'avenir attaché au dépôt de troupes d'infanterie n° 2.

M. Sacc, Henri, capitaine d'administration, à Genève, actuellement à disposition; à l'avenir attaché au dépôt de troupes d'infanterie n° 3.

M. Trabold, Emile, capitaine d'administration, à Genève, actuellement attaché au bataillon de fusiliers n° 2 de landwehr; à l'avenir attaché au dépôt de troupes d'artillerie de campagne.

M. Ziegler, Otto, premier-lieutenant d'administration, à Elgg, actuellement attaché au dépôt de troupes d'infanterie n° 2; à l'avenir à la disposition du canton.

M. Flury, Otto, premier-lieutenant d'administration, à Berne, actuellement à disposition; à l'avenir attaché au dépôt de chevaux n° 5.

#### IX. SERVICE DES ÉTAPES.

M. Muret, E., lieutenant-colonel d'infanterie, à Morges, actuellement à disposition; à l'avenir commandant de la tête d'étapes n° 1.

M. Kriech, A., lieutenant-colonel d'infanterie, à Küsnacht, actuellement à la disposition du commandant en chef des étapes; à l'avenir commandant de la tête d'étapes de Göschenen.

M. Alder, J., lieutenant-colonel d'infanterie, à Hérisau, commandant de l'étape initiale de Hérisau; à disposition.

M. Reichel, E., lieutenant-colonel d'infanterie, à Langenthal, actuellement à disposition; à l'avenir commandant de la tête d'étapes n° 2.

M. Degen, Fr., lieutenant-colonel d'artillerie, à Kriens, actuellement à disposition; à l'avenir commandant de l'étape initiale de Lucerne.

M. Schwab, Fr., lieutenant-colonel d'infanterie, à Berne, actuellement à disposition; à l'avenir à la disposition du commandant en chef des étapes.

M. Hohl, J., lieutenant-colonel d'artillerie, à Rehtobel, actuellement à disposition; à l'avenir commandant de l'étape initiale de Hérisau.

M. Egloff, J., major de cavalerie, à Berne, actuellement à disposition; à l'avenir 1<sup>er</sup> adjudant du commandant en chef des étapes.

M. Schmied, R., major d'artillerie, à Berne, actuellement à disposition; à l'avenir officier d'artillerie du commandant de la tête d'étape n° 5.

M. Hübscher, W., major d'artillerie, à Bâle, actuellement à disposition; à l'avenir commandant de la gare de Bâle.

M. Cordey, Louis, major d'artillerie, à Aubonne, actuellement à disposition; à l'avenir à la disposition du commandant en chef des étapes.

M. Steger, Otto, major d'artillerie, à Zurich, actuellement à disposition; à l'avenir officier d'artillerie du commandant de la tête d'étapes n° 4.

M. Aebi, Alfred, major dans les troupes d'administration, à Bienne, actuel-

lement attaché au II<sup>me</sup> régiment de cavalerie de landwehr ; à l'avenir attaché au commandant de la gare d'Olten.

M. Schneider, Fr., capitaine d'infanterie, à Berne, actuellement à disposition ; à l'avenir attaché au commandant de la gare de Berne.

M. d'Yvernois, F., capitaine d'infanterie, à Colombier, actuellement dans le bataillon n° 18 ; à l'avenir attaché au commandant de la gare de Neuchâtel.

M. Brügisser, R., capitaine d'artillerie, à Wohlen, actuellement à disposition dans le landsturm ; à l'avenir officier de l'étape de réunion n° III.

M. Wehrli, H., capitaine d'artillerie, à Zurich, actuellement à disposition dans le landsturm ; à l'avenir officier de l'étape de réunion n° IV.

M. Tièche, E., capitaine d'artillerie, à Bienne, actuellement officier d'artillerie de la tête d'étapes n° 4 ; à l'avenir à disposition.

M. Brugger, H., premier-lieutenant de troupes d'administration, à Andweil, actuellement à disposition ; à l'avenir à la disposition du commandant en chef des étapes.

---

Le Conseil fédéral a approuvé les documents suivants relatifs au mousqueton suisse à répétition, modèle de 1893, savoir :

- 1<sup>o</sup> L'ordonnance du mousqueton suisse à répétition, modèle de 1893 ;
- 2<sup>o</sup> L'ordonnance sur l'équipement de la caisse et de la sacoche d'armurier pour la cavalerie suisse ;
- 3<sup>o</sup> Le tarif pour les pièces de rechange, les réparations, les outils, les calibres, etc. ;
- 4<sup>o</sup> Les modifications et les compléments apportés au règlement du 29 mars 1892 sur la vente d'armes à feu portatives et de pièces d'armes.

— Le Conseil fédéral a transféré dans l'infanterie M. Hans de Steiger, major d'état-major général, et l'a mis à disposition.

Il a nommé M. Alexandre Le Royer, capitaine d'infanterie, comme adjudant du bataillon II de carabiniers d'élite.

Il a nommé commissaire central des guerres, en remplacement du colonel de Grenus, démissionnaire, le lieutenant-colonel de cavalerie Robert Keppler, de Mühen (Argovie), actuellement chef du bureau de l'intendance au commissariat central des guerres. Les regrets et les meilleurs vœux de l'armée accompagneront M. le colonel de Grenus dans sa retraite.

---

**Démission.** — Le Conseil fédéral a relevé, sur sa demande, M. Albert Baumann, de St-Gall, colonel-brigadier, de ses fonctions de commandant de la XIV<sup>e</sup> brigade d'infanterie d'élite et l'a placé à disposition.

Il a accepté avec remerciements pour les services rendus la démission sollicitée de ses fonctions d'instructeur de seconde classe, de M. Benjamin Régis, capitaine d'infanterie.

---

---

**Berne.** — Le capitaine Albert Bonnard, à Lausanne, adjudant du bataillon 22, et le capitaine Hermann Schoch, à Sonvilier, ont été promus au grade de major d'infanterie.

**Neuchâtel.** — A teneur de l'article 25 de l'ordonnance sur l'organisation du landsturm, le Conseil d'Etat a nommé au grade de major de pionniers, le capitaine Ed. de Pury, à Neuchâtel; au grade de capitaine de pionniers, le 1<sup>er</sup> lieutenant, François-Joseph Jeanneret, au Locle; au grade de lieutenant de fusiliers, le sergent-major Georges Kramer, à Colombier.

**Valais.** — Le capitaine de carabiniers Charles Solioz est nommé au grade de major et prend le commandement du bataillon 89 L.

Le lieutenant d'infanterie Louis Michaud, de Bovernier, est nommé au grade de premier lieutenant.

**Vaud.** — Le Conseil d'Etat a nommé adjudant du bataillon 1 E. le capitaine Louis Favre, à Etoy, jusqu'ici commandant de la 3<sup>e</sup> compagnie de ce bataillon.



## NOUVELLES ET CHRONIQUE

### Dans le génie.

Monsieur le Rédacteur,

Vous m'avez demandé de vous envoyer une *chronique du Génie*. Je m'acquitte volontiers de cette tâche, mais à la condition que vous vouliez bien accepter une causerie à bâtons rompus à laquelle je donnerai un titre beaucoup plus modeste, me permettant de laisser courir ma plume. Et sur ce je commence :

La situation du génie qui paraissait si gravement compromise à la fin de l'année dernière a complètement changé de tournure depuis la promulgation de l'ordonnance du 28 décembre 1894.

Cette question de réorganisation du génie qui menaçait de dégénérer en désorganisation, qui a fait couler tellement d'encre et donner lieu à de si diverses polémiques, a été résolue de main de maître, sans reviser la loi, et cela par une simple ordonnance.

Tous les officiers qui avaient à cœur les intérêts du génie et qui se préoccupaient de la situation qui lui serait faite dans la future organisation de notre armée, ont éprouvé un véritable soulagement et un sentiment de légitime satisfaction en prenant connaissance des dispositions de l'arrêté du 28 décembre. En ce qui concerne le génie, cette organisation